**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 45 (1900)

Heft: 8

Rubrik: Chroniques et nouvelles

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vèrent, au total, à 39151 fr., pour prairies abîmées et foin perdu, champs, blés, jardins et légumes abîmés et perdus, pour murailles abattues, pour 88 chaudières et marmites perdues, pour 18 journées de guides, et surtout pour bois coupés, 2037 pièces d'arbres pris dans la plus haute futaie qui protège le village des avalanches.

Les frais de l'hospice du Saint-Bernard furent soldés, eux aussi, par 19035 liv. 15 s., pour 20740 bouteilles de vin et 3597 livres de fromage, distribuées du 1er mars au 18 août.

Nous terminons ici le résumé de l'ouvrage du capitaine de Cugnac, renvoyant à la collection des documents qu'il a réunis ceux de nos lecteurs qui désireraient examiner avec plus de détail le récit de cette marche célèbre. On sait qu'elle se termina par la bataille si disputée de Marengo, qui consolida la gloire du général Bonaparte et prépara son avènement au trône impérial.

F. FEYLER, major.

# CHRONIQUES ET NOUVELLES

### CHRONIQUE SUISSE

Les manœuvres du III<sup>e</sup> corps d'armée. — Les nouvelles formations. — Les Vetterli en Chine. — Menus faits.

Bien que nous soyons dans la période où partout, en Suisse, la vie militaire approche de son point culminant d'intensité, les faits à mentionner sont rares et le chroniqueur en est réduit, pour ne pas fausser compagnie aux lecteurs de la *Revue militaire*, à glaner les menus faits et les petites nouvelles.

Bientôt vont commencer les manœuvres du IIIe corps d'armée; on ne sait rien encore, officiellement, du terrain sur lequel elles auront lieu. On a parlé de la contrée de Rapperswyl, puis on a démenti ce bruit; ou plutôt on a dit que ce renseignement n'avait rien d'officiel et que la direction des manœuvres comptait ne pas trahir son secret pour donner aux exercices un

caractère se rapprochant, autant que possible, de ce qui se passerait à la guerre. On ne peut qu'applaudir à ce dessein. La première condition pour que des manœuvres représentent, autant qu'il est possible, l'image de la guerre, c'est qu'il ne soit pas possible de faire préalablement la reconnaissance du terrain. Cette reconnaissance devrait, au surplus, être absolument interdite, en tant que destinée à chercher les positions et les points tactiques; il manquera toujours pour qu'une reconnaissance de cette nature ne risque pas de s'égarer sur une fausse piste, un élément essentiel: l'idée stratégique qui préside à l'établissement des tâches tactiques que le directeur des manœuvres donnera à résoudre aux deux adversaires. Combien de combats en manœuvres n'ont-ils pas été faussés, dans la manière dont ils ont été conçus et conduits, précisément parce que le chef, après une reconnaissance préalable, s'était laissé hypnotiser par le terrain au point de ne plus voir autre chose et de négliger cet élément si souvent décisif: la conduite de l'adversaire.

A propos des manœuvres, un journal a annoncé que le commandant du IIIe corps d'armée, M. le colonel commandant de corps Bleuler, qui avait été remplacé, pour raisons de santé, par le commandant du IIe corps, M. le colonel commandant de corps Fahrländer, se trouvait de nouveau assez bien rétabli pour diriger les manœuvres de ses deux divisions; cette nouvelle demande confirmation; nous sommes d'ailleurs à une époque si rapprochée des manœuvres qu'il nous paraît difficile qu'un changement aussi gros de conséquences puisse encore avoir lieu sans que cela présente des inconvénients.

Le 4 de ce mois s'est terminé à Yverdon, où il avait eu lieu, le premier cours de répétition d'une compagnie de mitrailleuses de cavalerie, celui de la comp. I Les officiers qui ont eu l'occasion d'assister aux exercices de cette troupe, surtout à ceux des derniers jours, ont été vivement frappés de l'aisance avec laquelle elle se meut dans le terrain, même le plus difficile, et du peu de temps, à peine une minute et quart, qu'il lui faut pour se mettre en batterie et ouvrir le feu; il y aurait lieu de fonder les meilleures espérances sur les services que cette troupe est appelée à rendre.

Le 25 juin, s'est ouverte à Berne la première école de recrues de la compagnie d'aérostiers; encore une formation de création récente et vers laquelle, dans ce moment, tous les yeux vont rester tournés; le chroniqueur se contente, actuellement, de noter ce fait comme un événement dans le développement de notre état militaire et un nouveau pas dans le perfectionnement de l'outillage préparé pour la défense du pays.

En annonçant ce fait, quelques journaux ont mentionné, parmi le matériel affecté à cette troupe, un ballon sphérique, de fabrication française et un ballon dragon, provenant d'Allemagne. Pourquoi ce nom de dragon donné à ce ballon? Rien dans sa construction ni dans sa forme ne justifie cette appellation. Cela ne proviendrait-il pas de ce que en traduisant le terme par lequel, en Allemagne, on désigne ce ballon, on a pris le sens littéral; or si Drache signifie dragon, il signifie aussi cerf-volant. C'est bien, en effet, d'un ballon cerf-volant qu'il s'agit; sa forme, la façon dont il plane dans les airs, tout en effet rappelle le jouet de ce nom. Dans un autre endroit, on donne à cet engin le nom bizarre de ballon tubiforme.

Un grand nombre de journaux ont mentionné le fait que des fusils Vetterli, en nombre assez considérable, auraient été expédiés en Chine; en raison des événements qui se passent actuellement dans ce pays, il n'en fallait pas davantage pour soulever un certain étonnement. Or, voici quelle serait la vérité:

La Suisse vend celles de ses armes qu'elle ne peut plus utiliser; elle s'est réellement défaite, depuis l'adoption du fusil petit calibre, d'un grand nombre de fusils Vetterli; mais, pour éviter toute interprétation équivoque, elle ne vend ses armes qu'à des particuliers de nationalité suisse et jamais à des gouvernements. Quant aux faits visés, voici ce qu'il en est:

Un parti de 5000 fusils ayant été vendu avec de la munition, et ce fait étant venu à la connaissance du gouvernement anglais, celui-ci, ayant des raisons de croire que cet envoi avait pris le chemin du Transvaal, demanda des explications au Conseil fédéral. Dans le cas particulier, celui-ci se montra disposé à s'enquérir du pays de destination de ces armes; or, ce n'est pas au Transvaal qu'elles seraient ailées, mais en Chine, viâ Londres, et par l'intermédiaire d'une maison anglaise.

A ce propos, on a rappelé que, déjà en 1896, un envoi de 50 000 fusils avait été dirigé en Chine; on était en pleine guerre sino-japonaise; or il arriva que le vaisseau qui portait cette cargaison fut visité par les Japonais qui s'en emparèrent. Ce ne sont donc pas ces Vetterli-là qui arment les Boxeurs d'aujourd'hui.

Puisque j'en suis à emprunter aux journaux les petites nouvelles militaires qu'ils publient, en voici une prise dans le *Genevois* de ces jours derniers. Ce journal raconte, sur la foi du journal neuchâtelois l'*Impartial*, qu'à Colombier on ne laisse pas aux recrues un seul instant de repos à l'exercice, jusqu'à les obliger à se livrer au jeu de *saute-mouton*, probablement comme gymnastique. Si le fait est vrai, il est évidemment répréhensible. Mais l'est-il? D'autre part, on peut s'étonner que des journaux sérieux, qui ont la prétention d'éclairer et de guider l'opinion publique, se prêtent complaisamment à recueillir et à propager des racontars de cette nature et les entremêlent à l'adresse des chefs d'appréciations et de qualificatifs peu

faits pour entretenir le respect des institutions du pays et de la discipline. S'il se commet des abus, et je ne doute pas que par-ci par-là le fait ne se produise, que ceux qui en ont connaissance les signalent à qui de droit, aux commandants ou autorités militaires, qui ne les laisseront certainement pas tomber et prendront les mesures pour les faire cesser. Toute autre manière d'agir est antipatriotique.

Ailleurs, ce sont des officiers qui se plaignent et qui rentrent chez eux dégoûtés du service, ainsi que le raconte le *Freie Rhätier*, parce qu'on les astreint à se conformer aux prescriptions du règlement sur l'habillement, dont les élégances les choquent.

Ces faits, Dieu merci, sont exceptionnels, mais ils sont pourtant de trop.

### CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

L'Expédition de Chine. — Force et composition du corps expéditionnaire ; ses officiers. — Envoi de généraux aux écoles de tir d'autres armes. — Les mitrailleuses Maxim distribuées aux chasseurs et à l'infanterie.

La tragédie qui se joue dans l'Extrême-Orient fournit à votre chroniqueur un thème nouveau et assurément bien inattendu. Qui donc aurait songé à une expédition d'outre-mer entraînant la mobilisation d'une division entière avec tous ses services et ses impedimenta, et exigeant un branle-bas bien plus considérable qu'on ne se l'imagine. C'est à cette mobilisation qu'on s'est appliqué ces derniers temps et il faut convenir qu'on réussira à l'effectuer dans un délai relativement court.

Les difficultés qu'il s'agissait de surmonter provenaient principalement du fait qu'on avait à prendre des mesures spéciales sortant du cadre d'une mobilisation ordinaire. Les soldats engagés pour les opérations de Chine sont tous des volontaires. Les officiers ont été choisis d'après leurs aptitudes personnelles et leur goût pour une expédition coloniale. Il s'agissait en conséquence de fondre en un tout homogène des éléments disparates et d'en composer des unités offrant de la cohésion, de la résistance, et animés de cet esprit d'initiative et d'indépendance qui sont si nécessaires à des troupes appelées à opérer loin de la mère-patrie. On n'a d'ailleurs rencontré de la part des enrôlés que la meilleure volonté et surtout le grand désir de servir l'Empereur et le pays et de réparer l'outrage commis envers l'Allemagne par l'assassinat de son ambassadeur et de ses ressortissants.

Les soldats admis à faire partie de la division en partance sont tous jeunes; on n'a accepté aucun réserviste. Tout en faisant appel aux sentiments d'ambition, à l'amour de l'imprévu, à la soif de la nouveauté des hommes appelés à composer le corps expéditionnaire, on a cherché à y faire entrer des troupes appartenant aux diverses nationalités allemandes et on a formé des bataillons prussiens et bavarois, des compagnies saxonnes et wurtembergeoises.

La plupart de vos lecteurs auront sans doute déjà eu connaissance, par les journaux quotidiens, des préparatifs de cette campagne. Aussi me bornerai-je ici à rappeler la composition des subdivisions que nous avions déjà dans le Céleste Empire et à noter la formation de celles qu'on va y expédier.

Depuis l'annexion de Kiautschou, — qui constitue un « gouvernement » — nous avions en Chine le 3e bataillon de marine (Seebataillon), à quatre compagnies d'infanterie, ainsi qu'une batterie de campagne de la marine, une compagnie chinoise et un détachement de pionniers. Pour l'occupation des forts, on disposait en outre d'un détachement d'artillerie de marine dit de Kiautschou.

A la première nouvelle de l'émeute des Boxeurs, on a mobilisé en surplus le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bataillon de marine et on a constitué une deuxième batterie de campagne et un détachement de pionniers. Toutes les forces de l'armée de terre de Kiautschou et de Chine ont été placées sous les ordres du major-général v. Hœpfner, inspecteur de l'infanterie de marine.

Les bataillons de marine sont à l'effectif de 1134 hommes par bataillon. Les deux batteries de campagne sont armées de canons de 8,8 cm, (C/73), et si bescin est, de canons de montagne. Elles sont fortes chacune de 176 hommes et de 6 pièces. Le détachement d'artillerie de marine, appelé à servir les forts, s'élève à 208 hommes et dispose de 10 pièces. Au total, ainsi, pour i'artillerie 560 hommes et 22 bouches à feu. La Militär-Zeitung de Darmstadt, no 28, indique comme effectif général du corps de Kiautschou les chiffres de 3855 hommes et 26 pièces de canon.

Après le massacre de notre ambassadeur, M. de Ketteler, l'Empereur ordonna la formation du « Corps expéditionnaire de l'Asie orientale » (Ostasiatisches Expeditionscorps), à la tête duquel vient d'être placé le lieutenant-général v. Lessel, commandant la 28° division à Carlsruhe, auparavant quartier-maître principal au Grand Etat-Major. Le général v. Lessel aura toutes les attributions d'un général commandant de corps sur pied de guerre. Il disposera de cinq officiers d'état-major et de cinq adjudants, ainsi que d'un officier du train.

Le corps expéditionnaire représente une faible division d'infanterie. Il est composé de deux brigades d'infanterie « dé l'Asie orientale » nos 1 et 2. La 1re brigade se constitue à Berlin et se subdivise en deux régiments à deux bataillons. Le 1er régiment se forme à Berlin avec son 2e bataillon à Dantzig, Königsberg et Posen; le 2e régiment, à Berlin également, constitue son 1er bataillon à Dresde (3 compagnies) et à Breslau (une compagnie), son 2e bataillon à Magdebourg, Cassel et Francfort s/M.

La 2º brigade aura pour centre de formation Berlin et composera un de ses régiments, le nº 3, d'un bataillon prélevé à Altona, Hanovre et Stettin, et d'un bataillon à Münster, Coblence et Stuttgart. Le 4º régiment enfin comprendra un bataillon provenant de Strasbourg, Carlsruhe et Metz et un second bataillon de la Bavière.

Le corps expéditionnaire comptera en outre un régiment de cavalerie à trois escadrons, un régiment d'artillerie de campagne à quatre batteries, un bataillon de pionniers à deux compagnies. La cavalerie se forme à Potsdam. L'artillerie à Jüterbog, où l'école de tir lui fournit le cadre. Elle se composera de trois batteries de canons à tir rapide C/96 et d'une batterie d'obusiers de campagne C/98. Aux trois batteries de canons sera attachée une colonne légère de munitions, à la batterie d'obusièrs une demi-colonne légère de munitions d'obusiers. Enfin, au même régiment d'artillerie, on adjoindra une batterie d'artillerie lourde de six obusiers de 15 cm. Le bataillon de pionniers sera formé à Harbourg, près Hambourg. Un détachement de télégraphes — télégraphistes et subdivision du train — se constitue à Berlin, où s'organise aussi une compagnie d'ouvriers de chemin de fer.

Le ravitaillement en munitions de la division d'Asie sera assuré au moyen d'une « division de colonnes de munitions » (Munitions-Kolonnen-Abteilung) comprenant une colonne de munitions d'infanterie, une de munitions de canons, une de munitions d'obusiers de 10,5 cm. et une de munitions d'obusiers de 15 cm.

Les trains seront composés de deux colonnes de subsistances, d'une boulangerie de campagne, et de quatre hôpitaux de campagne avec une compagnie de santé. Les trains se mobilisent à Spandau, la compagnie sanitaire à Flensbourg.

Les formations d'étapes, — car vous voyez que tout est prévu, — comprennent un commandant d'étapes à Berlin, un dépôt de chevaux à Posen, une colonne de munitions d'étapes, le personnel des hòpitaux de campagne, le dépôt d'habillement, le personnel de surveillance des trains et le vaisseau-lazaret du corps.

Les troupes de dépôt du corps seront prochainement organisées à Kiel et à Wilhelmshaven et on se prépare à doter très largement le service médical et tout le service de l'entretien des troupes 1.

<sup>1</sup> L'habillement des troupes du corps d'expédition, dit l'*Unteroffizier-Zeitung* de Berlin, est préparé par le service de l'habillement du corps de la garde, qui a installé, dans ce but, 800 tailleurs militaires.

On y travaille jour et nuit, car, en peu de jours, il faut livrer 12 000 uniformes et manteaux. Les casques en liège sont déjà embarqué; à bord des transports et seront, en partie, reçus en Chine

Après leur habillement et leur équipement reçus, les troupes se rendront au champ de tir de Doberitz, où chaque homme exécutera un tir de combat de 40 à 50 coups à balle.

Disons quelques mots des officiers appelés à exercer un commandement en Chine. Le chef du corps expéditionnaire, le lieutenant-général de Lessel, a fait sa carrière dans l'Etat-major général. Entré en avril 1866 au 2º régiment de la Garde à pied comme lieutenant, il prit part aux campagnes de 1866 et de 1870/71. Il passa par l'Académie de guerre et fut transféré en 1876 à l'Etat-major. Après différents stages dans les corps de troupes comme chef de bataillon, de régiment et de brigade, il devint en 1898 quartier maître principal à l'Etat-major et tout récemment, il y a deux mois à peine, il prenait le commandement de la 28º division à Carlsruhe. C'est là qu'on est venu le chercher pour le placer à la tête des troupes à destination de la Chine. Son chef d'état-major est le lieutenant-colonel Gundell, officier depuis 1874, qui, lui aussi, a appartenu presque continuel-lement à l'Etat-major général, où il dirigeait en dernier lieu la 2º section.

Au nombre des autres officiers d'état-major, figure le major de Falken-hayn, instructeur militaire en Chine de 1896 à 1899, ensuite attaché à notre gouvernement de Kiautschou. Il est rentré en février dernier à Berlin à l'Et t-major général et va s'embarquer avec le premier transport qui partira pour Takou. A côté de lui, je remarque encore le capitaine de Tiedemann qui a fait, dans l'état-major de Kitchener, la campagne du Soudan en 1898.

Les deux brigadiers sont le major-général v. Gross dit v. Schwarzhoff, représentant de l'Allemagne à la Conférence de La Haye. Il commandera la 1<sup>re</sup> brigade du corps expéditionnaire; la 2<sup>e</sup> aura pour chef le major-général de Kettler, commandant depuis juin 1900 de la 5<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Stettin. Les commandants de régiment d'infanterie sont : 1<sup>er</sup> régiment, colonel v. Normann; 2<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Pavel; 3<sup>e</sup>, colonel Hofmeister; 4<sup>e</sup>, colonel Freiherr v. Ledebur.

Le régiment de cavalerie sera sous les ordres du lieutenant-colonel v. Arnstedt, officier depuis la campagne de 1870. Après avoir été long-temps gouverneur des deux fils de notre prince Albrecht, il prit en 1898 le commandement des hussards de Brunswick no 17. Son officier d'état-major est le fameux major Freiherr de Reitzenstein, qui vient de faire cam-

Pendant le voyage, en plus des manœuvres sur le pont, on exécutera des exercices de tir sur des buts flottants.

La troupe reçoit, en même temps que le nouveau fusil, la nouvelle baionnette M. 98. Les sabres des officiers et les baïonnettes seront affilés à bord pendant le voyage.

Les hommes reçoivent le manteau gris avec pattes d'épaules plus étroites que celles de la tunique.

Les subsistances pour les troupes de Chine sont des plus soignées. Elles comprennent une énorme quantité de bon vin, de conserves, etc., et, au lieu de pain, de biscuit à l'œuf. Ce biscuit forme de longues tablettes qui, en raison des entailles qu'elles reçoivent, peuvent être divisées en petits morceaux d'environ  $2^{1/2}$  cm. de longueur.

En même temps, le service des subsistances fait empaqueter sans interruption du riz, des lentitles, des pois, des haricots, des conserves de légumes, etc., pour être transportés en Chine.

pagne dans les rangs des Boers sans avoir préalablement demandé l'autorisation de ses supérieurs, comme il est de règle. Son insubordination ne lui a pas coûté cher, six semaines de forteresse. Gracié au bout de quinze jours et on le dédommage encore en l'attachant à un état-major pour une campagne qui promet de l'imprévu.

Le commandant du régiment d'artillerie de campagne est le major Hoffmann, jusqu'ici commandant du groupe à cheval du régiment nº 5; le commandant du bataillon bavarois est le major comte de Montgelus, officier distingué et très qualifié pour une expédition coloniale, dit-on.

Les bataillons du corps seront à l'effectif de 800 hommes. Les chevaux, dont il faudra en tout un millier, seront achetés en Chine ou en Australie. On ne veut pas s'exposer aux expériences qu'ont faites en 1860 les Anglais et les Français en expédiant d'Europe des chevaux qui arrivent décimés par un long transport (38 jours au minimum) et ont encore à racheter le climat.

A l'heure où je vous écris, le premier transport de troupes est déjà parti pour Gênes, où il s'embarquera sur les beaux steamers du Lloyd. Voici d'ailleurs le rôle des départs tel qu'il a été arrêté : le 27 juillet, 4000 hommes, y compris 2 escadrons; le 30 juillet, 1200 hommes; le 31 juillet, 1000 hommes; le 2 août, 2800 hommes; le 3 août enfin, 3000 hommes, dont le 3e escadron du régiment de cavalerie, au total environ 12000 hommes. Le dernier transport arrivera à Takou vers le 11 septembre.

Voilà pour les opérations en Chine. En Allemagne, le mois a été calme en somme, les événements de Chine ayant attiré toute l'attention. On vient de nommer le président du Tribunal militaire de l'Empire, qui sera créé à partir du 1er octobre, en la personne du lieutenant-général Freiherr v. Gemmingen, commandant la 38e division à Erfurt Ces fonctions lui confèrent la situation d'un général commandant de corps d'armée, elles sont inamovibles. Gemmingen appartient à l'infanterie et fit partie à deux reprises du Ministère de la guerre, en dernier lieu comme Directeur du Département de l'administration. C'est lui qui vraisemblablement aurait été appelé à remplacer le Ministre de la guerre, général v. Gossler, si celui-ci avait quitté son poste. Maintenant il faudra jeter les yeux sur quelqu'un d'autre.

- En raison des événements de Chine, il est probable qu'on réduira quelque peu l'envergure des manœuvres impériales, d'autres troupes de renfort devant sans doute être expédiées suivant la tournure que prendront les opérations.
- On vient de commander sept généraux de cavalerie et d'artillerie à des « cours d'information » à l'école de tir d'infanterie et quatorze généraux d'infanterie et de cavalerie à l'école de tir d'artillerie de campagne. Les échanges, vous le voyez, se continuent au grand avantage de toutes les armes et on ne peut qu'approuver cette excellente institution.

- Les mitrailleuses Maxim ont fait leur apparition dans quelques bataillons de chasseurs et d'infanterie, dix bataillons des premiers et trois régiments d'infanterie viennent d'en être dotés. A chaque bataillon est attachée une batterie de 4 mitrailleuses qui, jusqu'à nouvel ordre, sont attelées par des chevaux fournis par l'artillerie.
- Nos relations avec l'armée russe ont reçu une nouvelle preuve de bonne camaraderie par la récente mission à St-Pétersbourg du colonel comte York v. Wartenbourg à l'occasion du second centenaire du régiment Wyborg, dont le chef honoraire est l'Empereur Guillaume II.
- En présence des chaleurs excessives qui sévissent depuis un mois, le général de Hæseler, commandant le XVI° corps, et le général de Meerscheidt-Hüllessem, commandant le XV°, ont donné ordre d'interrompre tous les exercices de marche des corps de troupes.

Les exercices indispensables et les mouvements d'avant-poste ne devront pas dépasser 15 km. et ne seront jamais effectués après 8 h. du matin.

L'administration militaire a, en outre, invité les municipalités des villages traversés par les troupes en manœuvres de nuit à faire déposer devant les maisons des seaux d'eau fraîche permettant aux soldats d'étancher leur soif!

Ces mesures, appliquées depuis le 13 juillet, ont donné d'excellents résultats; on constate, en effet, que, depuis cette date, il ne s'est produit que quatorze cas d'insolation, dont trois seulement suivis de mort, dans ces deux corps formant un ensemble de plus de 100 000 hommes.

- <sup>1</sup> Il paraît intéressant de rappeler à ce propos les prescriptions du Règlement allemand sur le service en campagne du 1<sup>er</sup> janvier 1900, relatives aux marches pendant les fortes chaleurs. Elles s'expriment comme suit:
- § 312. La chaleur est le plus grand ennemi des troupes en marche. Il faut prendre de grandes précautions pour parer aux fatigues qu'elle occasionne à l'infanterie principalement, car elle éclaircit en très peu de temps les rangs de cette troupe.
- § 313. Un des meilleurs moyens à employer, c'est de faire boire les hommes d'une façon judicieuse pendant la marche, sans que cela entraîne un arrêt dans le mouvement de la colonne.

On expédie à l'avance des officiers montés, des bicyclistes, etc., pour engager les habitants des villages à disposer des récipients pleins d'eau des deux côtés de la route. Quand les troupes ne sont pas trop nombreuses, on peut les faire boire de cette manière en très peu de temps. Cela ne peut se faire dans une colonne importante, car il en résulte des à-coups considérables pour les troupes en arrière; dans ce cas, on peut atteindre le but en faisant remplir les bidons des hommes pendant la marche. Cela disloque un peu la colonne, il est vrai, mais cela n'a pas d'inconvénients graves tant qu'on le fait par ordre.

En cas de besoin, les hommes peuvent être autorisés à sortir des rangs pour aller boire; après quoi ils rejoignent vivement la colonne.

Le chapitre « Précautions contre les accidents » contient aussi des indications sur les mesures à prendre pour prévenir les insolations (§§ 662 à 665).

— Au nombre des publications parues récemment, je dois en citer une qui me paraît présenter un vif intérêt en raison de sa nature et de son auteur, un officier très distingué et qui promet : 225 thèmes tactiques pour des exercices de tout genre et pour le jeu de guerre, par le capitaine Immanuel. Vos officiers, ceux surtout qui sont appelés à vos « Ecoles centrales », trouveront certainement dans cet ouvrage d'utiles et intéressants enseignements.

### CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Allocation de subsides aux médecins militaires de la landwehr. — Manœuvres impériales de 1900. — Cours préparatoires dans les écoles de cadets d'infanterie. — Pontons en aluminium pour la cavalerie. — Un exercice de patrouilles dans la haute montagne. — Concours hippique de 1900. — Marche-épreuve d'un bataillon de campagne. — Une marche forcée.

L'ordonnance impériale du 24 juin, que publie le *Landwehr-Verord-nungsblatt* du 3 juillet, marque une nouvelle étape dans la voie de la réorganisation de la landwehr autrichienne, — réforme dont nous avons, à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs.

Avec les trois régiments actuels d'infanterie de landwehr nos 1, 14 et 21, on formera cinq nouveaux régiments, ayant chacun trois bataillons et un corps de cadres de réserve à l'effectif de paix. Ces nouveaux régiments porteront les nos 1, 14, 21, 24 et 25.

En outre, un nouveau commandement de brigade d'infanterie sera institué à Brunn (2e corps).

Dans le courant de l'année, seront formés les huit régiments d'infanterie de landwehr encore à créer — n°s 24 à 27 et 31 à 34 — et les 1er, 2e, 3e, 10e et 14e corps seront pourvus chacun d'un second commandement de brigade de landwehr. Jusqu'ici, la landwehr ne comptait que trois commandements de brigade, chacun de 6 à 9 bataillons; le premier à Prague (8e corps), le second à Josefstadt (9e corps) et le troisième à Lemberg (11e corps).

— En vue d'augmenter le personnel médical de la landwehr, le Ministère de la Défense territoriale ofire, par ordonnance du 11 juillet, les avantages suivants aux postulants qui auraient l'intention de s'engager dans la landwehr pour y faire, comme médecins, un service actif d'une durée d'au moins six ans:

1º Les officiers de santé, docteurs en médecine, admis à pratiquer comme médecins de landwehr, après une période d'épreuve de trois à six

mois, recevront, à dater de leur entrée au service actif, une « indemnité pour frais d'études » d'une valeur de 6000 couronnes, dont la moitié leur sera versée lors de leur nomination au poste de médecins supérieurs et l'autre moitié lors de leur promotion au grade de médecins de régiment de 2e classe.

2º Les étudiants en médecine attachés au personnel médical de la landwehr auront droit à un subside annuel de 1000 couronnes, payable par mensualités, et au remboursement de leurs finances d'examens et de promotions. Après avoir achevé leurs études et obtenu le diplôme de docteur en médecine, ils auront à fournir des preuves de capacité, comme assistants, pendant une période de six mois ; après quoi, s'ils sont reconnus aptes au service de médecins de landwehr, ils seront incorporés et recevront également une indemnité de 6000 couronnes, dont on déduira toutefois le montant des subsides déjà perçus par eux.

— Dans sa livraison de mai, la présente *Revue* a déjà consacré quelques lignes aux prochaines manœuvres impériales de l'armée autrichienne en Galicie. D'après les dispositions prises, ces manœuvres commenceront le lundi 10 septembre et se termineront le samedi suivant 15 septembre.

L'armée Est, composée des 10e et 11e corps et de deux divisions de cavalerie, sera commandée par le feldzeugmeister baron von Waldstätten, un des trois inspecteurs généraux des troupes autrichiennes, et l'armée Ouest, formée des 1er et 6e corps et d'une division de cavalerie, sera placée sous le commandement du feldzeugmeister von Galgotzy, commandant actuel du 10e corps. Les états-majors des deux armées seront composés en grande partie d'officiers actuellement employés dans les bureaux du grand état-major général à Vienne. Le lieutenant-feldmaréchal von Mertens, commandant de la 5e division d'infanterie à Olmutz, remplacera le feldzeugmeister von Galgotzy comme chef du 10e corps.

De même qu'aux grandes manœuvres de 1898 en Hongrie, où les aérostats ont rendu de bons services, les commandants des deux partis disposeront, cette année encore, de ballons captifs. On travaille déjà à organiser le service de logement et de subsistances des troupes, dont l'effectif sera considérable : environ 80 000 hommes et 9000 chevaux. Comme les bons cantonnements n'abondent pas sur le terrain des manœuvres, les troupes auront, cette année, de grandes fatigues à supporter. Il est même à prévoir que, dans les derniers jours, les logements feront défaut, de sorte que toutes les troupes en seront réduites à bivouaquer sous la tente.

— Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici des cours préparatoires nouvellement introduits au programme des écoles d'instruction et d'éducation militaires.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> V. livraison de juin 1899.

Ces cours, qui, ainsi que nous l'avons dit, tiennent compte des circonstances spéciales de langues de la monarchie, commenceront dans les écoles de cadets de Prague et de Lemberg au début de l'année scolaire 1900-1901. Ils ont pour but de mettre les jeunes candidats à même de subir avec succès l'examen pour l'admission en 1<sup>re</sup> classe et ils sont surtout destinés à ceux d'entre eux qui n'ont pas satisfait aux conditions d'admission pour cause de connaissance insuffisante de la langue allemande.

— Le 18 juin, ont eu lieu sur un bras du Danube, près de Stockerau, devant une Commission composée de l'inspecteur général de la cavalerie et des suppléants du chef de l'état-major général et de l'inspecteur général des pionniers, des essais d'utilisation de pontons nouveau modèle en aluminium. Les exercices tactiques entrepris avec ce matériel ont démontré que celui-ci pourrait être employé avec avantage non seulement pour la construction des ponts volants, mais encore pour les passages de rivières par des corps de troupes de toutes armes.

Le poids très léger de ces pontons et de leurs chariots de transport, de nouveau modèle également, permettra aux équipages de prendre des allures très rapides, même dans des terrains difficiles.

La Commission a fait le plus grand éloge de cette nouvelle invention, due à deux officiers autrichiens : le rittmeister de Vaux et le capitaine de pionniers de Vall. L'emploi généralisé des pontons en aluminium réaliserait une grande économie de temps et de forces et leur adoption en remplacement du matériel actuel des troupes de pionniers et des corps de cavalerie n'est plus qu'une question d'argent.

— On mande de Salzburg à la *Heereszeitung*, que le 11 et le 12 juin, un exercice de reconnaissance très difficile, à raison de la haute altitude et du caractère très escarpé du terrain à parcourir, a été exécuté dans les montagnes du Hagen, sur la frontière bavaroise, par un détachement du 59e régiment d'infanterie.

Ce détachement, fort de 4 officiers et de 53 hommes, se mit en route le 11 juin dans la soirée, pourvu de tentes-abris et de provisions de conserves, pour se rendre dans ses positions initiales : une des patrouilles à Golling, sur la Salzach, et l'autre plus au sud, à Sulzau.

Le lendemain, à 2 heures du matin, l'ascension du Hagen commença de part et d'autre. Après sept heures consécutives de marche extrêmement pénible, dans la neige, par-dessus le Hochfillinger Grat, les deux patrouilles se rejoignirent au Hochthor, où elles prirent trois heures de repos et allumèrent du feu pour cuire, à une altitude de 2400 m. au-dessus du niveau de la mer.

La descente s'effectua en glissades sur de vastes champs de neige, par

la Klamm jusqu'à Salzau, d'où la petite troupe regagna Golling à pied et de là, en chemin de fer, ses quartiers.

— Le 1<sup>er</sup> juin, ont été courues, sur l'hippodrome de Vienne, les courses annuelles (28<sup>mes</sup>) de la Société hippique militaire. Elles marquent chaque année, avec le steeple-chasse militaire et le Derby, qui se courent l'un le jour précédent, l'autre le lundi de Pentecôte, le point culminant de la saison sportive de printemps à Vienne.

D'après le *Danzers Armee-Zeitung*, 72 officiers ont pris part à ces courses. Ont obtenu des prix : 3 officiers de dragons, 7 de hussards, 5 de uhlans, 1 d'artillerie, 1 de pionniers, 1 de uhlans de Landwehr et 1 de hussards honvèds. Des mentions honorables ont, en outre, été délivrées à 4 autres officiers : 1 de hussards, 1 de uhlans et 2 du train. Enfin, le prix du Jubilé impérial, qui, depuis sa création en 1898, n'avait pas encore été décerné, a été remporté par un rittmeister de hussards, qui, ce jour-là, avait obtenu, en outre, trois autres prix, le premier aux courses plates, le second au saut de haies et le troisième au jeu de barre. Le jour précédent, ce même officier avait également pris part au steeple-chasse militaire et s'y était classé quatrième sur 14 concurrents.

— Un exercice de marche, ayant pour but d'éprouver la troupe au point de vue de sa résistance et de son instruction, a été organisé le 14 juillet, à Vienne, avec un bataillon porté à l'effectif de guerre. Une épreuve semblable avait déjà été entreprise, il y a deux ans, avec des compagnies d'infanterie<sup>1</sup>.

Le bataillon qui servit à cette expérience fut composé d'hommes recrutés dans les divers régiments en garnison à Vienne. Chaque régiment fournit une compagnie forte de 265 hommes. Un détachement de pionniers et un autre de troupes sanitaires avec une voiture d'ambulance furent adjoints au bataillon. La troupe était complètement équipée et armée, chaque homme portant sac garni, 100 cartouches à balles et des rations de conserves pour trois jours.

A 8 heures du matin, le bataillon se rassembla sur la place d'exercices « Schmelz », d'où il se mit en marche par Dornbach et Neuwaldegg dans la direction de la Sophienalpe, dont l'attitude est d'environ 500 m. Il gagna ensuite Hainbach, où il arriva vers les 11 h. 30 du matin. Après un repos de 1 h. 30 m., le bataillon poursuivit sa marche par Hadersdorf, Mariabrunn et Huttelsdorf sur Baumgarten dans le Wienthal, localité qu'il atteignit vers les 3 h. 30 de l'après-midi. Après y avoir défilé d'une manière irréprochable devant le commandant du corps, la troupe reprit sans s'arrèter le chemin de Vienne, où, vers les 5 heures de l'après-midi, tous les hommes réintégraient déjà leurs casernes respectives.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> V. Chronique autrichienne. Livraison d'août 1899, page 538.

Bien que vers le milieu de la journée la température eût atteint 28° C. à l'ombre, aucun homme ne resta en arrière. Il n'y eut pas un seul trainard. De la place d'exercice « Schmelz » jusqu'à Baumgarten, on compte environ 30 km. de route. Les rampes à gravir avaient, par endroits, une hauteur relative de plus de 300 m. Les casernes où logeaient les différents détachements dont se composait le bataillon sont situées à une distance d'environ 10 km. de la place d'exercice « Schmelz ».

Outre les commandants des régiments et leurs états majors, tous les officiers d'état-major de la garnison de Vienne assistèrent à cet exercice.

— Le *Reichswehr* du 2 août fait mention d'une autre grande marche analogue, accomplie les 26 et 27 juillet, dans la région de Rawa ruska (Galicie) par le 12e bataillon de chasseurs. Ce bataillon participait aux manœuvres des troupes de la garnison de Lemberg. A cette occasion, il effectua en 41 heures, avec armes et bagages au grand complet — y compris les ustensiles de campagne et les tentes-abris — un trajet de 85 ½ km., parcourant les derniers 60 km. en 24 heures. Le détachement chargé du service des rapports ne mit que 24 heures pour franchir une distance de 70 km.

Ces marches eurent lieu par une chaleur énorme. Néanmoins, de retour à Rawa ruska, nos vaillants chasseurs défilèrent crànement et en parfait ordre à travers les rues de la ville.

### CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Obstacles qui s'opposent aux réformes. — Création de la Société nationale de tir. — Anniversaire de la bataille de Baylen. — Possessions espagnoles en Afrique. — Les attelages de l'artillerie de campagne. — Achats d'aérostats. — Projet de mariage de la princesse des Asturies.

Le Parlement a fermé ses portes. La politique chôme, les affaires militaires également. Il en sera ainsi jusqu'à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, époque où reprendront les travaux législatifs, du moins si l'on en croit les déclarations récentes de M. Silvela, président du Conseil des ministres.

En attendant, on dit que le ministre de la guerre met à profit les vacances d'été pour préparer de grands projets de réorganisation militaire, projets que l'opinion et la nécessité réclament depuis longtemps. Toutefois, auprès de bien des gens, et nous sommes de ce nombre, les idées de réformes du général Azcàrraga ne rencontrent pas précisément une confiance absolue, non que le général manque de bonnes intentions, mais parce qu'il a à résoudre un problème des plus difficiles. D'une part, le ministre dispose d'un budget que la situation économique du pays ne permet pas d'augmenter. D'ailleurs si cette situation était meilleure, le . pays refuserait de s'imposer de plus lourds sacrifices pour entretenir ses forces militaires, estimant qu'il leur consacre, toutes proportions gardées, des sommes supérieures aux autres nations. D'autre part, le ministre doit satisfaire à la pléthore d'officiers en excédent, laquelle, à elle seule, absorbe une grande partie des ressources budgétaires. Aussi longtemps que subsistera ce poids mort, il ne sera guère possible de se laisser aller à de beaux rêves.

Ces motifs suffiraient à expliquer le silence de mauvais augure qui règne au palais de Buenavista (ministère de la guerre), à l'endroit des réformes à proposer à la Chambre. Mentionnons également l'influence néfaste des bureaux, où le nombreux personnel qui y est cantonné juge inutile, même nuisible, de rien changer à un état de choses auquel il doit une existence des plus agréables. Du reste, voulût-il y changer quoi que ce soit, qu'il ne le pourrait, tellement la vie sédentaire, la routine, la paperasserie ont atrophié, chez ces officiers bureaucrates, l'esprit d'initiative, le sens pratique et le sentiment des exigences actuelles.

Pour être tout à fait juste, nous devons avouer qu'il n'est pas toujours facile, pour un ministre qui aspire à être à la hauteur des circonstances, de briser, non seulement la résistance des fonctionnaires de son entourage, mais encore celle de l'armée en général, ou plutôt celle du corps des officiers, qui refuse, sans s'en douter, à se laisser infuser un sang nouveau. Nous possédons, en Espagne, une presse, qui se dit à tort militaire, mais dont je n'hésite pas à qualifier le labeur de malfaisant, car elle s'obstine, — je veux bien croire, au fond, avec la meilleure intention — à défendre l'élément militaire contre des attaques purement imaginaires, à le poser en victime, à crier à l'injustice dès que l'opinion impartiale signale des abus invétérés et indique les moyens de les corriger. Ce qui est pis encore, c'est de l'entendre proférer des menaces, qui montrent l'idée bizarre que certaines gens se font de la morale du soldat et des devoirs de la discipline. Ces journaux-là font un travail antipatriotique, j'ose le dire. Ils suggestionnent les officiers et finissent par leur inculquer la monomanie de la persécution ; ils éloignent ainsi tous les jours davantage les intérêts de la classe militaire des intérêts non moins respectables de la nation.

On ne saurait se faire une idée de l'acuité de la campagne entreprise par cette presse soi-disant militaire contre le parti de l'Union nationale, constitué récemment par des industriels, des commerçants, des rentiers et d'autres citoyens. Ces braves gens, voyant que la montagne ne venait pas à eux, ont voulu aller à la montagne et ont travaillé avec enthousiasme à

cette régénération que chacun s'accorde à considérer comme une de ces questions vitales, qui ne tolèrent pas d'ajournement. Cette ligue ne méritait certes pas les insultes qui lui ont été prodiguées sous le prétexte qu'elle n'aimait pas l'armée, prétexte dont l'absurdité est évidente si l'on considère que, dans son programme, il n'y a de protestations que contre les abus par trop palpables des institutions militaires ou de l'administration publique. Ce vœu légitime ne pouvait qu'amener le bien de l'armée, considérée pour ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, non comme une réunion d'aspirations et d'intérêts individuels, mais comme un instrument de la patrie. Il en est des collectivités comme des individus : elles sont plus portées à prendre pour amis ceux qui les flattent que ceux qui souhaitent leur prospérité et mettent, devant leurs yeux, le miroir où se reflètent leurs imperfections aussi bien que leurs vertus.

Ce ne sont pas seulement les ligueurs de l'Union nationale que les journaux en question persifient et discréditent. Tous ceux qui ont le malheur de se prononcer pour les idées modernes, tous ceux qui aiment sincèrement le progrès ont le don de déplaire à ces feuilles quotidiennes à un sou, et courent le risque de se voir gratifier d'épithètes malsonnantes et injurieuses. C'est ce qui arrive, tous les jours, à un de nos colonels du génie, grand admirateur des milices suisses, qui consacre les loisirs de sa retraite à prêcher en faveur d'un système d'organisation de notre armée, conforme à l'esprit et aux nécessités de notre temps.

Après ce que je viens de dire, il n'est guère étonnant que la Société nationale de tir, à la création de laquelle on travaille assidûment, ait de suite trouvé des détracteurs dans le camp réactionnaire; ceux-ci ont manifesté, à diverses reprises, leurs craintes de voir les ennemis de la paix publique mettre à profit, pour la satisfaction de leurs vues, l'enseignement du tir, qu'on se propose de populariser, ainsi que l'armement destiné à cette instruction.

M. le lieutenant-colonel d'état-major Diaz Benzo, secrétaire général du Comité central de la dite Société, a adressé aux journaux une lettre destinée à rendre le calme aux timorés. Il leur fait savoir que les autorités de police seront membres honoraires des comités locaux, qu'un poste de gendarmerie sera installé dans tous les stands, qu'il sera exercé un contrôle des plus sévères sur les Mauser, et qu'au moindre indice de troubles, les armes seront gardées en lieu sûr. Espérons que l'annonce de ces mesures rendra la tranquillité d'âme aux plus circonspects. Il est encore difficile de donner un avis sur le sort qui attend ce projet de vulgarisation du tir: jusqu'à présent, on a seulement constitué le Comité central de la Société de tir, avec un nombre égal de membres militaires et civils. Avant donc de le juger, il faut le voir à l'œuvre; cependant il est

permis d'ores et déjà d'exprimer le regret de ne pas voir figurer dans son sein des représentants de classes sociales plus distinctes, ainsi que ceux de certaines corporations, dont l'intervention, — puisqu'il s'agit d'une œuvre populaire, — aurait apporté plus de forces et contribué à aplanir bien des difficultés.

Malgré toute l'opposition qu'elle a d'abord soulevée, la question du tir paraît acquérir, chez nous, sa véritable importance, car le Ministre de la guerre vient d'approuver les plans d'agrandissement et d'aménagement des champs de tir affectés à l'infanterie, dans l'Ecole centrale de tir, et il paraît aussi que des améliorations du même genre vont être décrétées pour les autres polygones.

Puisque j'ai mentionné l'Ecole centrale de tir, je puis vous annoncer également que M. le lieutenant-colonel d'artillerie Léon G. de la Riva a repris son commandement, à la section de Madrid, après avoir passé deux mois à Genève, où il a surveillé la construction d'un télémètre, système Zaragoza, destiné au service des batteries côtières. Je suis heureux de vous répéter combien cet officier supérieur est revenu enchanté de votre pays et l'excellent souvenir qu'il garde des relations d'affectueuse camaraderie qu'il a eu l'occasion d'entretenir avec des officiers de votre armée.

Enfin, à propos des sympathies que nous autres Espagnols ressentons pour la Suisse et ses soldats, je ne puis passer sous silence le fait que la ville de Baylen vient de fêter l'anniversaire de la fameuse capitulation du général français Dupont, et qu'on a rendu hommage à la mémoire du vaillant général Castanos, commandant en chef de l'armée victorieuse, et à celle du général de Reding, dont les talents militaires et la bravoure exercèrent une si grande influence sur le dénouement de cette bataille, qui fit verser des larmes à Napoléon. Vous n'ignorez d'ailleurs pas, qu'en 1892, l'Espagne a fait ériger un monument à votre valeureux compatriote.

Je vous ai parlé, dans ma chronique précédente, des unités de renfort, destinées aux Canaries et aux Baléares. Le problème de la défense de ces possessions a acquis plus d'importance, à la suite du traité Léon y Castillo-Delcassé, signé dernièrement, comme aussi ensuite des concessions qu'a réussi à obtenir, de l'empereur du Maroc, l'ambassade extraordinaire envoyée à ce souverain. Le litige entre la France et l'Espagne,

occidentale, a duré plus de quarante ans. Le traité ci-dessus est enfin venu créer un état de droit, qui établit la souveraineté de l'Espagne sur une étendue de 170 000 km. carrés dans le Sahara occidental, entre les caps Bojador et Blanco, et de 25 000 km. carrés, dans la Guinée. Cette der-

au sujet de la délimitation de leurs possessions respectives dans l'Afrique

nière colonie, arrosée par des fleuves importants, tels que le Muny, le Benito, le Blanco, possède un sol très fertile et pourra devenir extrêmement florissante, si notre gouvernement le veut bien et s'il se souvient des malheurs occasionnés par notre détestable politique coloniale, pour s'efforcer de les éviter. La partie de la côte du Sahara qui nous a été définitivement adjugée et sur laquelle nous n'avons eu, jusqu'à présent, que la factorerie de Rio de Oro, bien que moins fertile que la Guinée, est à même de nous rendre de grands services, par l'élevage des bestiaux, par le commerce avec les Berbères et les Tuaregs, et surtout par l'établissement de pêcheries.

Voilà donc pourquoi le commandement militaire des Canaries, duquel devront nécessairement relever les postes espagnols du Sahara, acquiert, dès aujourd'hui, une importance plus considérable.

Quant aux concessions que notre ministre à Tanger, M. Ojeda, vient d'obtenir du sultan du Maroc, vous les connaissez peut-être déjà : nous pourrons désormais établir des pêcheries à Agadir ou Santa-Gruz de Marpequena et nous installer à Ifni. Enfin, la zone que nous possédions autour de Melilla a été élargie, ensorte que, si un conflit venait à se produire, l'ennemi ne pourrait pas occuper les hauteurs dominant les chemins qui relient entre eux les forts de cette place.

Dans l'artillerie de campagne, le remplacement des mulets de trait par des chevaux continue à s'effectuer, et il est à supposer qu'à la fin de cette année trois régiments, munis du matériel de 9 cm., et sept régiments, munis du matériel de 8 cm., ne compteront dèjà que des chevaux dans leurs attelages. En ce moment, quelques batteries, armées du nouveau matériel à tir rapide, sont en manœuvres, et leurs commandants auront à présenter à leur retour des rapports très détaillés sur son compte; peut-être, dans ma prochaine chronique, pourrai-je vous informer de la façon dont se sera comporté ce matériel.

Notre Ministre de la guerre se propose de créer, à Guadalajara, un grand établissement d'aérostation. L'Officiel a publié, il y a quelques jours, un arrêté autorisant la Direction du génie à acheter de la maison Rœdinger, à Augsbourg (Bavière), deux ballons cerf-volant de 805 mètres cubes, pour ascensions captives, deux de 100 mètres cubes, pour signaux, un ballon sphérique de 816 mètres cubes, pour ascensions libres, deux ballons sphériques, pour signaux, ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Pour terminer cette chronique, j'ajouterai quelques mots sur le projet

de mariage de la princesse des Asturies, sœur aînée du roi et à laquelle, cas échéant, revient de droit la couronne. Le prétendant est un des nombreux fils du comte de Caserta, membre de la famille des Bourbon de Naples. Les fiançailles ne sont pas annoncées officiellement, mais, comme il s'agit d'une idylle d'amour, le mariage se fera, malgré la véhémente opposition de l'opinion libérale, opposition toute naturelle, si l'on considère que le comte de Caserta était le chef d'état-major de Don Carlos, lors de la dernière guerre civile. Réconcilié, après la guerre, avec la branche régnante, il obtint, comme faveur spéciale, l'admission de deux de ses fils dans notre Académie d'artillerie, où bientôt, grâce à leur nom, ils décrochèrent l'épaulette d'officier. L'un d'eux, nommé Charles, est justement le prétendant à la main de la princesse Mercedès; il est aujourd'hui capitaine honoraire d'état-major et ne possède aucune fortune. L'armée aurait naturellement désiré que celui que les circonstances peuvent transformer en son chef eût au moins le prestige d'un beau nom, ou d'une alliance utile, ou le mérite d'un grand talent militaire; mais rien de tout cela ne se rencontre chez le prétendant, et de là son mécontentement.

Notre Constitution exige que le Parlement donne son assentiment aux capitulations de mariage du roi ou de son successeur présumé. Les Cortès devront donc être nanties du mariage en question ; quelques députés, pour qui les convenances de la nation sont encore dignes de respect, répéteront les arguments parfaitement justes et logiques qu'on a déjà émis dans la presse libérale et indépendante. Nous craignons cependant beaucoup que le mariage ne se fasse ; le parlementarisme n'est-il pas souvent une pure fiction ?....

### CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

La revue du 14 juillet. — Nominations et mutations : nouveaux « chefs d'arme ». — L'expédition de Chine. — A l'Exposition : le Catalogue officiel. — Quel ques livres.

Bien maigre, la grande revue de la garnison de Paris. Par suite des prélèvements faits pour assurer le service d'ordre et en prévision des bagarres, c'est tout juste si chaque régiment avait pu mettre en ligne deux bataillons, pas très étoffés. Aussi le défilé a-t-il été vite terminé et n'a-t-il soulevé que fort peu d'enthousiasme. Les acclamations, proférées sans grande vigueur, étaient de pures manifestations politiques qui cherchaient n'importe quelle occasion de se produire. Et c'est par ce qu'elles n'en trouvaient pas d'autres qu'elles se sont emparées de celle-là.

Quelques petites observations.

Le Ministre a salué en levant son chapeau, en dépit du décret qui veut

qu'on porte la main à la visière de la coiffure, quelle qu'elle soit. Il est vrai que le chapeau, de même que la calotte d'écurie, de même que le bonnet de police, est une coiffure dépourvue de visière. Il est vrai aussi que le décret en question n'est relatif qu'au service intérieur dans les corps de troupe, et, par conséquent, ni l'état-major, ni les officiers sans troupes, ni le personnel auxiliaire ne sont tenus d'en observer les prescriptions.

On a également fort remarqué que, avant de faire défiler les troupes devant lui, le général André s'est mis en tête de la colonne et est venu saluer de l'épée le chef de l'Etat, comme pour bien marquer la subordination de l'élément militaire au pouvoir civil.

Pendant que j'en suis sur ce chapitre, je ne peux m'empêcher de signaler que les neuf dixièmes des officiers ont abaissé leurs sabres à n'importe quelle distance de la tribune présidentielle, bien qu'un mât orné d'écussons et de drapeaux marquât le point où ce rite devait s'accomplir. Un autre en marquait le terme. On n'a pas davantage tenu compte de ses indications.

Contrairement à ce qu'on avait annoncé, le général Mourlan portait la plume noire au chapeau. Ces détails de toilette, qui peut-être n'ont l'air de rien chez vous, prennent ici une importance très grande.

Un malheureux bataillon territorial en tenue de campagne, c'est-à-dire avec la lourde capote aux longues basques, avec le havresac, les outils et les ustensiles de campement, a bravé la température écrasante et a très convenablement défilé sous le commandement d'un officier dont les gants blancs contrastaient avec l'inélégance martiale de sa troupe.

Bien que le Président, après la revue, n'ait pas témoigné sa satisfaction au Ministre de la guerre et que même celui-ci, en arrivant à la tribune officielle, n'ait pu se frayer un chemin jusqu'au chef de l'Etat, le corps diplomatique ne l'ayant pas laissé passer et ne lui ayant pas davantage adressé la moindre félicitation, les congratulations d'usage ont été échangées. Et, bien entendu, le Ministre n'a pas écrit au gouverneur de Paris : « Mon cher Brugère, tu mettras la lettre ci-jointe à l'ordre et tu y ajouteras mes compliments personnels. » Il a pris les formes cérémonieuses et le « vouvoiement » officiel. (A propos, est-il correct qu'un subalterne exprime ses remerciements personnels, après que le « maître » a formulé les siens?)

Ajouterai-je enfin que les punitions, comme de coutume, ont été levées? Oui, je l'ajouterai, car j'y trouve l'occasion de dire combien j'aime L'Art de commander, du capitaine André Gavet (Berger-Levrault). Comment se fait-il que je vienne seulement de lire cet excellent livre, pourtant vieux de plus d'un an? Pourquoi la presse l'a-t-elle si peu vanté? Mystère. Toujours est-il qu'il me plaît fort et que je suis heureux d'appeler i'attention sur lui, encore qu'il contienne peu d'observations dont la milice suisse

 ait à faire son profit; mais, partout où il y a des armées permanentes, on trouvera à en appliquer les conseils, sauf à tenir compte de la différence des pays.

J'y ai lu, aux pages 106-109, des réflexions qui corroborent celles que j'émettais ici même il y a deux mois (page 445) et qui m'ont d'autant plus touché que je n'avais jamais entendu personne, dans l'armée, s'élever contre la coutume qui me paraissait mauvaise. Nous sommes donc deux à penser de même! J'avais si peur d'être seul de mon avis! Et aussi je ne le formulais que timidement, presque honteusement. M. Gavet y va avec crânerie, lui. Car il n'hésite pas à écrire ceci:

L'usage qui s'est établi, sans qu'aucune disposition règlementaire l'autorise, de lever toutes les punitions d'un corps dans certaines occasions, est détestable; il est en contradiction avec les principes du droit de punir... On se fait sans doute, par ces sortes d'amnistie, une popularité agréable; mais on fausse le fonctionnement de la machine. Pour peu que chacun s'arroge ce droit à son échelon de commandement et le pratique volontiers, il arrive que le devoir de répression cesse d'être exercé par moments... Que reste-t-il alors de ce devoir de répression qu'on semble considérer comme malfaisant et dont on suspend l'exercice à tout propos?...

... Lever d'autorité, par l'exercice d'une sorte de droit de grâce imaginaire, des punitions méritées, est un abus de pouvoir, un manquement déconcertant à la collaboration générale, une atteinte portée aux pouvoirs des subalternes et, par conséquent, un acte d'indiscipline, la discipline étant aussi obligatoire de haut en bas que de bas en haut.

J'ai dit qu'on attendait avec curiosité et impatience les nominations et mutations de juillet. A l'occasion de la fête nationale, il se fait toujours de grands changements dans l'armée, et ils ont leur contre-coup dans les « mouvements » consécutifs. On savait que le ministre profiterait de cette occasion pour bien marquer ses sentiments, et il n'a pas manqué de le faire, encore que ses partisans paraissent n'avoir pas été complètement satisfaits.

Il a manifestement recherché les roturiers. Les élus n'ont point de particule. Il a aussi appelé à de hautes situations des officiers sortant des rangs, ayant été prendre pour le nommer général le seul colonel d'artillerie qui n'eût point passé par l'Ecole Polytechnique, et malgré que cet officier fût peu ancien de grade. Il a nommé commandant de corps d'armée un divisionnaire qui ne sort point davantage de Saint-Cyr.

D'autre part, il n'a pas favorisé son entourage. Les officiers de son cabinet n'ont pas reçu d'avancement exceptionnel; ils n'ont même pas obtenu les compensations auxquelles certains d'entre eux avaient tous les droits possibles. Il n'a pas davantage favorisé son arme d'origine, car il a pris dans l'infanterie les quatre commandants de corps d'armée qu'il vient de nommer. Enfin, on le soupçonnait de tendresse pour les officiers juifs, mais

il n'y paraît guère, et il n'a pas l'air de faire la chasse à l'antisémitis me comme on l'avait annoncé. Le général Hayron, qu'il a appelé au commandement du 6e corps, et qui est d'ailleurs un officier encore jeune et du plus haut mérite, passe pour s'être montré d'un antidreyfusisme tout particulièrement intransigeant.

Il a d'ailleurs assez à faire pour plaire à tout le monde : à ses collègues du cabinet, et aux ennemis du gouvernement, voire à ses propres amis. Il a commis quelques « gaffes » qu'il lui a fallu réparer; il a dû faire machine en arrière, revenir sur des décisions prises, et sa conduite a justement paru quelque peu hésitante.

Il a dédoublé les fonctions attribuées au général Brugère, qu'il a maintenu à la vice-présidence du Conseil supérieur de la guerre mais qu'il a dépossédé du gouvernement militaire de Paris. C'est le général Florentin qui assume ce commandement.

Le général de Négrier a été nommé membre du Conseil supérieur de la guerre. Est-ce pour donner satisfaction au nationalisme? Est-ce à titre de prix de sagesse et parce que, comme on l'on a dit, l'attitude du général après sa mise en disponibilité avait été correcte et que, à tout péché, miséricorde? Ou bien, tout simplement, le général André n'a-t-il pas voulu que l'armée perdît le bénéfice de posséder en Négrier un officier d'une rare énergie, d'une intelligence alerte et qui a acquis de l'expérience en même temps que fait preuve de crànerie? A la guerre, un chef de cette trempe serait utile. D'ailleurs, pour remédier au danger que pourrait faire courir au pays sa présence à la tête d'une troupe, le ministre a continué à le laisser sans commandement. Donc d'inutile qu'il était, de par sa disgrâce, le général de Négrier est redevenu utile, et des précautions ont été prises pour qu'il ne fût pas nuisible.

Il y a malheureusement d'autres considérations qui sont intervenues. On en trouvera le pressentiment dans ma chronique du mois dernier. J'y donnais clairement à entendre et que le général Brugère n'est pas très regardant sur le choix de ses collaborateurs, et qu'il n'est pas plus digne que beaucoup d'autres de la haute situation qu'il a acceptée, et qu'il souffrait d'être subordonné au général André, son subordonné de la veille, et que son principal mérite aux yeux du gouvernement était dans l'attachement qu'on lui attribuait pour la République, en raison des services que lui a rendus celle-ci, à laquelle il doit tout. En Suisse, on ne peut pas ne pas se rappeler le *Voyage de M. Perrichon*, et on ne doit pas avoir oublié la moralité quelque peu immorale qui s'en dégage. Oui, la reconnaissance pèse lourdement à certaines âmes, et elles ne demandent pas mieux que de s'en libérer.

Tout le monde sait aujourd'hui que c'est devant la volonté du généralissime que le ministre a dû plier. Croyant se donner un collaborateur en choisissant un camarade qu'il considérait presque comme un ami, avec lequel il avait les relations de familiarité intime qu'expliquent le rapport des âges et les situations respectives de « grand-ancien » et de « petit-conscrit » à l'Ecole polytechnique, le général André s'est bel et bien donné un maître. Le général Brugère, en acceptant la succession du général Jamont, a tiré le cabinet d'un mauvais pas, et il entend le lui faire payer. On a tant dit qu'il fallait rendre le généralissime inamovible, qu'il se considère comme intangible. A vrai dire, il l'est, car on recule devant l'idée que, à son tour, il enverrait sa démission et sortirait en faisant claquer les portes. Il se trouve être, par ce fait, l'arbitre de la situation. Il en a usé et abusé pour imposer ses créatures et pour maintenir en place des gens que le premier devoir et le dessein bien arrêté du ministre étaient de renvoyer. L'impression de l'armée, c'est que, avec cette dualité de direction, le gâchis recommence. On avait espéré que des idées nouvelles se feraient jour, qui dissiperaient l'obscurité et le trouble des esprits. Hélas! hélas! l'inquiétude reparaît, et je ne vois que mécontents.

J'estime qu'on a tort de se décourager : rien n'est perdu. On a eu le tort de se faire des illusions, de croire qu'on pouvait en un clin d'œil changer la face des choses. C'est prouver qu'on manquait de sens pratique. Il n'en reste pas moins que certains résultats demeurent acquis.

Le général Maillard, atteint prochainement par la limite d'âge, a été remplacé par le général Passerien, dont on dit grand bien. S'il n'est pas un aussi éminent professeur que son prédécesseur, qui a fait à l'Ecole de guerre un très remarquable cours de tactique et de stratégie, c'est, par contre, un excellent cavalier, et un homme fort instruit. Il parle et écrit l'espagnol et l'allemand, ce qui sans doute vous paraît tout simple, mais c'est assez rare chez nous pour qu'on le signale.

Les directeurs de l'infanterie et du génie ont été changés. Restait à pourvoir aux directions de la cavalerie et de l'artillerie. Mais, comme je le disais le mois dernier, le général Deloye semblait incrusté dans son poste, et il a fallu une vigueur peu commune pour l'en déloger. — Comment fais-tu donc pour te maintenir en place sous tous les ministères ? lui demandait, l'an dernier, un de ses camarades. — Quand un « nouveau » arrive rue Saint-Dominique, répondait le « Vieux Zouave » en caressant sa barbe de palikare, je lui fais essayer plusieurs lunettes, afin de trouver les verres qui conviennent à sa vue. Une fois renseigné là-dessus, je lui choisis moimème les numéros qu'il portera, et de cette façon je lui montre les choses comme je veux qu'il les voie.

Cette conversation a été rapportée par l'interlocuteur du général Deloye, interlocuteur qui n'était autre que son « conscrit » André. Celui-ci se flattait d'échapper au port des lunettes obligatoire. Un homme averti n'en vaut-il pas deux? Longtemps, trop longtemps, on a pu croire qu'il n'avait pas échappé au sort commun qu'ont subi ses prédécesseurs et qu'il était envoûté, lui aussi. On prétendait qu'il avait cherché à se dérober au charme, mais qu'il avait été retenu par l'impossibilité où il s'est trouvé de découvrir dans l'artillerie un général ou un colonel qui eût à la fois de la valeur professionnelle et des principes républicains. Tel général, auquel il a annoncé par télégramme *chiffré* qu'il allait le faire nommer directeur de l'artillerie, lui a répondu *en clair* qu'il lui était impossible d'accepter. Enfin, après bien des pourparlers et des tergiversations, il a fixé son choix sur le colonel Amourel, qui est jeune et qui passe pour être républicain. C'est un ancien protégé du général Ladvocat. Je ne vois rien d'autre à en dire, sinon qu'il assume une succession difficile.

\* \*

La préparation de l'expédition de Chine incombe plutôt au Ministère des Colonies et à celui de la Marine qu'au Département de la Guerre. L'armée de terre a eu pourtant à fournir une brigade. Son commandement a été confié au général Bailloud dont j'ai longuement parlé, et fort élogieusement, en novembre 1898, lorsqu'il fut appelé à l'Elysée. C'est, à tous égards, un excellent choix.

Le général Dubois, précédemment commandant militaire du Sénat, lui succède comme secrétaire général de la Présidence. Il est remplacé luimème par le colonel Brun, dont les opinions libérales sont connues. Le parti républicain se loue infiniment de ces choix.

Un des principaux « clous » de l'expédition de Chine est l'essai qu'on y fera de notre nouveau canon à tir rapide. Un groupe de 75 s'est embarqué ces jours-ci. On avait hésité à l'envoyer dans le corps international, à cause des difficultés qu'on redoute de conserver le secret qu'on a fait avec tant de soin planer sur lui et qu'on a eu la chance inespérée de si bien garder. Mais l'occasion de faire un essai (je ne dis pas in animà vili) était trop tentante pour qu'on n'en profitât pas. Et, pour que l'expérience soit conduite dans les meilleures conditions possibles, pour que le nouvel engin soit mis à même de « faire merveille », on l'a confié aux officiers professeurs du Cours pratique de tir, aux techniciens qui ont étudié son mode d'emploi et élaboré le Manuel de tir de campagne. Nous suivrons avec un intérêt tout particulier les premières représentations de ce débutant, si vanté par avance, et j'avoue que, pour ma part, je serais fort étonné et terriblement déçu s'il ne plongeait amis et ennemis dans la plus profonde stupeur et la plus vive admiration.

Encore un tour à l'Exposition, s'il vous plaît.

Le Catalogue général officiel du groupe XVIII (Armées de terre et de mer) a fini par paraître. Sa lecture m'a montré bien des choses que mes promenades à travers les galeries ne m'avaient point fait voir. Néanmoins, je persiste à trouver que cette partie de l'Exposition est vraiment bien maigre. La participation de la Suisse y est réduite à bien peu de chose :

classe 416, rien; classe 417, rien; classe 418, rien; classe 419, rien. Ce n'est qu'à la dernière ligne de la dernière page (classe 420) que nous trouvons les envois du colonel Bircher, superbes tableaux et savants graphiques sur les effets des blessures produites par les diverses armes, intéressants documents relatifs au service de santé des armées. Et c'est tout!

Le Catalogue a ceci d'assez remarquable que, en tête de chaque classe, se trouvent des notices relatives aux objets de cette classe; ce sont des généralités, comprenant un historique, des considérations théoriques, des renseignements statistiques. Mais, quoique l'Exposition soit internationale, il est surtout question de la France dans ces résumés, qui, malgré le caractère officiel du document qui les renferme, manquent parfois d'autorité. Le chapitre consacré aux bouches à feu ne mentionne pas l'adoption de l'acier et du chargement par la culasse par la Prusse, tout de même que le chapitre consacré aux armes portatives ne souffle mot du rôle joué par la Suisse dans la réduction du calibre. Il est simplement dit que « les diverses nations continuaient (après 1875) à rechercher des perfectionnements », que, « jusqu'en 1885, tous les efforts tentés dans ce but ont échoué », mais qu'enfin, « en 1886, le problème fut brillamment résolu par la France ».

Le rédacteur anonyme du chapitre relatif au matériel nous apprend quel est le mode de fabrication actuellement employé chez nous pour la construction des canons; il nous parle des projectiles en métal dur fournis par l'industrie privée; il nous dit un mot du duel de la cuirasse et de l'obus, actuellement terminé par le triomphe de ce dernier. Dans leurs installations nouvelles d'outillage, les usines ont une « tendance à généraliser l'emploi de l'électricité comme agent de transmission de force ». Dans les cartoucheries, « le travail manuel proprement dit a presque complètement disparu, les ouvriers et les ouvrières ayant pour fonction d'alimenter et de réglementer (sic) les machines ».

Suit ce petit couplet qui sent fort la réclame :

- « Toutes les usines françaises qui s'occupent de la fabrication du matériel de guerre sont très bien outillées, et les plus importantes ne le cèdent en rien aux plus renommées usines étrangères. En outre, elles ont une grande expérience de ces fabrications délicates, (expérience) qui ne s'acquiert que lentement, et disposent d'un personnel rompu à un genre de travail précis; aussi, sur les marchés étrangers, nos produits luttent-ils avantageusement au double point de vue du prix et du fini du travail.
- » Les nombreuses commandes confiées à nos grandes usines par les gouvernements étrangers et la faveur dont jouissent nos produits montrent, du reste, la réputation qu'elles ont acquise dans le monde entier. »

Une petite larme versée sur la disparition des batteurs d'armes, un salut à l'aube naissante de l'automobilisme, et voici terminée la notice de la classe 116.

Celle de la classe 117 traite du génie militaire et des services y ressortissant. Elle énumère les différentes attributions que cette arme possède chez nous, soit en temps de paix, soit en temps de guerre. C'est un chapitre d'Aide-Mémoire, un extrait de règlement : rien de plus.

La classe 118 comprend, sous le titre « Instruments divers », comme je l'ai dit en juin (page 453), les productions de la Librairie militaire! Mais son objet principal est la cartographie. La notice qui en parle est rédigée avec savoir, mesure et impartialité. On en jugera par ce passage:

La carte de la Suisse, dressée par le général Dufour, à l'échelle du 100 000°, en 25 feuilles, peut être considérée comme un chef-d'œuvre cartographique. Ses caractères les plus saillants sont : l'exactitude du canevas géodésique et du figuré du terrain ; la lucidité de toutes ses indications ; enfin une exécution artistique remarquable.

A la bonne heure! Ici nous retrouvons la courtoisie de la France, et elle y est d'autant mieux à sa place que ce pays offre l'hospitalité à toutes les nations du monde. Ajoutons qu'il ne faut voir rien de banal dans les éloges décernés à la Suisse, car l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre reçoivent sur les doigts, la première pour avoir exécuté un travail qui manque de netteté, et la seconde, pour n'avoir pas adopté le système métrique, « ce qui rend difficile le calcul des distances. »

Sous le titre « Services administratifs », la classe 120 renferme pêlemêle tout ce qui est relatif aux « approvisionnements et fournitures militaires : draps de troupe ; passementeries militaires et broderies ; boutons et bouclerie; objets en toile, campement, bàches, etc. ; cuirs ; aluminium ; matériel de boulangerie de campagne ; subsistances militaires ; instruments de musique en usage dans l'armée! »

En tête de la classe 120 (Hygiène et matériel militaire), nous trouvons un hommage rendu à Pasteur; on insiste sur le développement qu'ont reçu les procédés d'asepsie, d'antisepsie et de stérilisation; on mentionne l'apparition encore timide de la radiographie; on glisse un éloge de l'acétylène, qu'on ne s'attendait guère à voir figurer dans cette section de l'Exposition. Enfin un coup de tamtam en l'honneur des Sociétés de secours aux blessés:

Elles ont, à chaque Exposition, affirmé leur vitalité croissante, le perfectionnement de leur organisation, le zèle fructueux et inlassable de leurs membros. L'espace restreint, auquel les ont confinées des nécessités majeures, ne leur permet, aujourd'hui, de présenter au public que la moindre partie du matériel remarquable et des ressources, de toute nature, qu'elles ont su réunir et qu'elles ne cessent d'accroître. Ce n'est là, du reste, qu'une des faces de l'œuvre méritoire qui leur vaut la juste reconnaissance de l'Armée et de la Patrie.

\* \*

La nouvelle artillerie de campagne, par M. Albert Hans, capitaine au

groupe des batteries territoriales du 12e régiment d'artillerie 1, est une de ces publications pas méchantes dont on dit qu'elles ne feront de mal à personne. L'auteur a su très bien parler pour ne rien dire : comme artilleur, il ne nous apprend pas grand'chose; comme diplomate, il montre de réels talents. Ce territorial connaît la réserve!...

De la maison Chapelot, tout un paquet de livres :

D'abord, une excellente étude sur les *Projets et tentatives de débarquement aux Iles britanniques* (de 1793 à 1805), par M. Edouard Desbrière, capitaine de cavalerie breveté, travail dont il suffirait de dire, à la rigueur, qu'il est publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée, mais dont je compte néanmoins parler plus longuement après l'avoir relu, car je n'ai fait que le parcourir;

Ensuite, la traduction de *Rastatt*, par le capitaine Oscar Cristi, monographie copieuse de l'assassinat des ministres français le 28 avril 1799, composée à l'aide de documents inédits des Archives impériales et royales de Vienne, mais qui intéresse moins l'armée que la diplomatie et la justice;

Puis une brochure dont le titre est suffisamment explicite, mais qui a cessé d'être d'actualité, puisque la loi est votée et promulguée, et qu'il ne reste plus qu'à... qu'à l'appliquer (L'armée coloniale et expéditionnaire appartient au Ministère de la guerre);

Enfin une étude stratégique et critique on ne peut plus amusante (... oui, amusante, je maintiens le mot,) sur la campagne turco-russe de 1877-1878. Les éditeurs en attribuent la paternité au général Izzet-Fuad-Pacha, ministre de Turquie à Madrid et ci-devant commandant de la cavalerie impériale ottomane à Alep. J'ai de la méfiance. J'en ai d'autant plus qu'ils ont placé en tête du volume la petite note que voici:

Ce livre n'est pas une traduction du ture en français. L'auteur tient à ce qu'il soit dit et affirmé par nous qu'il a été écrit et présenté en langue française.

En langue boulevardière, même. Vous ne sauriez rêver un style plus enlevant, plus entraînant, plus foncièrement cavalier; mais il sent la butte Montmartre. Tenez! Rien que le titre de l'ouvrage: « Occasions perdues!... » Le chapitre X est intitulé: « Les déboires du généralissime », et le suivant: « Trop tard! » tout comme si c'étaient des chapitres de roman. Que dites-vous de cette phrase: « Notre métier (le métier militaire) ne s'acquiert pas en étudiant le poète Sadi, quoique Carnot en descende, — dit une légende? » Et quelle érudition, et quels aperçus lumineux, quel cliquetis d'arguments, quel modernisme, quelle absence de préjugés, quelle indépendance de jugement! Lisez ce volume. Il fera plus que de vous procurer quelques agréables heures: il laissera bien des réflexions dans votre esprit. Sous sa forme légère, il est, ce me semble, du plus haut •

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Paris, Berger-Levrault et Cie.

intérêt. Si j'ai tenu à faire des réserves, c'est que je viens de le dévorer tout d'une traite, et je ne voudrais pas me laisser aller à mon impression première. Pour dire le mot, je crains de m'être emballé sur son compte!

### CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les troupes italiennes en Chine. — Les réservistes alpins. — Manœuvres de campagne en 1900. — Les skis dans l'armée.

L'Italie ne pouvait se désintéresser complètement de la question chinoise. Pour qui veut réfléchir un instant, il paraissait évident qu'une action directe, fût-ce même avec des faibles effectifs, était nécessaire. Une nation qui dépense 275 millions et plus pour son armée de terre et 125 millions pour sa marine, ne pouvait rester passive.

Au Parlement, les politiciens n'ont pas manqué de rappeler les souvenirs de l'expédition africaine; les conditions dans lesquelles la nouvelle expédition va s'effectuer ne les a pas empêchés de prédire une déroute complète. A les entendre, l'Italie est perdre si elle obtient une concession quelconque dans l'Extrême-Orient.

Le gouvernement, plus sage et plus soucieux de nos intérêts, a fini par l'emporter et par obtenir une intervention effective, intervention du reste secrètement désirée par tous.

Les bruits les plus alarmants sur l'état de la flotte furent, à l'origine, aussitôt répandus. Plusieurs de nos grands vaisseaux, disait-on, se seraient trouvés dans l'impossibilité, au moment du départ, de compléter leur dotation en munitions. Ces racontars, journellement colportés par une presse peu sérieuse mais avide de nouvelles à sensation, n'avaient, cela va sans dire, aucune espèce de fondement.

D'après les prévisions, les premiers navires de guerre arriveront à Takou vers la fin du mois d'août. L'expédition elle-même y parviendra plus tard, son départ du port de Naples n'ayant eu lieu que le 20 juillet. Le corps expéditionnaire est placé sous les ordres du colonel Garioni et comprend deux bataillons, un de ligne, commandé par le lieutenant-colonel Salsa, et un de bersagliers, avec le major Agliardi A ces troupes, il faut ajouter une batterie de mitrailleuses, un détachement mixte du génie, les services du train et un hôpital de campagne de 50 lits.

Comme on voit, l'effectif de notre contingent est extrêmement faible et son action ne peut guère compter que comme effet moral. Les militaires auraient ardemment désiré la formation d'un régiment combiné, voire même d'une brigade. Il est naturel qu'avec si peu de troupes, on ne peut prétendre à agir d'une manière plus ou moins indépendante. Le contingent sera placé probablement sous les ordres d'une puissance amie, d'autres supposent qu'il sera chargé de la garde d'une ville côtière.

Au départ, la population entière a tenu à accompagner les troupes soit jusqu'au chemin de fer, soit jusqu'au port d'embarquement. De tous côtés, d'imposantes manifestations ont montré la sympathie de la nation à l'égard de nos braves troupiers.

Les réservistes des troupes alpines sont entrés au service le 15 juillet pour une durée de trente jours. Ont dû se présenter : tous les officiers de complément nés en 1876 et en 1875 et appartenant aux régiments alpins, de même les officiers de complément nés en 1875 et affectés à l'artillerie de montagne. En outre, les soldats de 1<sup>re</sup> catégorie, nés en 1875 et faisant partie des régiments alpins ou de l'artillerie de montagne, ainsi que ceux de la milice mobile de 1<sup>re</sup> catégorie, nés en 1870.

Toutes ces troupes ont à exécuter les grandes excursions de montagne et sont pourvues de l'équipement extraordinaire : couverture de campagne, capuchon, bâton de montagne, gants de flanelle.

— Le ministère de la guerre a publié le programme des manœuvres de campagne et des exercices de cavalerie en 1900, du 1<sup>er</sup> au 12 septembre.

Je me bornerai à vous indiquer les manœuvres qui se dérouleront près de votre frontière et qui intéresseront plus spécialement les officiers de votre armée.

Ier corps d'armée. — Division Novara, entre La Thuile et Aoste, avec une brigade d'artillerie de campagne, une batterie de montagne, un escadron de cavalerie légère et une compagnie de sapeurs.

IIIe corps d'armée. — Division Milano, entre le lac de Varese et le lac Majeur, avec une brigade d'artillerie de campagne, un escadron de cavalerie légère et une compagnie de sapeurs.

Du 7 au 12 septembre, manœuvre de division contre division. La division de Brescia du IIIe corps contre la division Milano, entre les lacs de Varese et de Como.

La cavalerie exécutera aussi ses grandes manœuvres dans les mois d'août, septembre et octobre. Dans quelques corps, les différents régiments réunis formeront soit des brigades, soit des divisions et auront comme troupes auxiliaires ou des batteries d'artillerie à cheval, ou des compagnies de cyclistes des bersagliers.

— Le major Zavattari publie dans la *Rivista militare* du 16 mai écoulé un article très intéressant sur quelques expériences faites en ski au 3e alpin.

En 1896 et 1897 déjà, quelques essais de ski furent tentés au point de vue militaire exclusivement; ils ne donnèrent cependant pas les résultats qu'on était en droit d'attendre. Depuis lors, de nouvelles études ont démontré l'utilité incontestable de ce moyen de locomotion.

Le ski expérimenté est du type norwégien, d'une longueur maxima de 2<sup>m</sup>20; une canne en bambou de 1<sup>m</sup>50 à 2 m. sert de point d'appui au marcheur. Cet équipement spécial, du poids de 4 à 6 kg., se porte aisément en croix sur les épaules ou en bandoulière.

Il est clair qu'il serait difficile de faire manœuvrer en ski de fortes subdivisions, et que l'emploi de cet engin allonge singulièrement les colonnes. Aussi l'auteur spécifie les cas dans lesquels le ski serait réellement avantageux; tels sont les services de sûreté et de communication, les surprises, l'échange des correspondances en établissant des relais de montagne, en un mot toutes les opérations exécutées par de petits détachements.

L'auteur mentionne que vos « gardes de sùreté » du Saint-Gothard sont pourvues de skis et demande que tous les refuges alpins italiens en reçoivent un certain nombre en dotation permanente.

Les exemples où les skis ont rendu d'incontestables services abondent dans l'histoire militaire. Malheureusement, en Italie, on considère l'emploi du ski presque exclusivement comme un sport; il serait éminemment utile de le voir s'acclimater auprès de nos bataillons alpins.

F.

## INFORMATIONS

### SUISSE

Société suisse des officiers. — Le Comité Central de la Société des Officiers de la Confédération suisse a reçu ce printemps de la Section vaudoise la lettre suivante relative à l'assemblée générale de la Société en 1901 à Lausanne et à la tenue à adopter pour cette réunion.

Le Comité Central nous prie de reproduire cette lettre ainsi que la réponse qu'il vient de donner à la Section vaudoise :

« Lausanne, le 21 mars 1900.

- » Au Comité de la Société des Officiers de la Confédération suisse.
  » Monsieur le Colonel Secretan, Président, Lausanne.
- » Dans sa séance du 24 février écoulé, l'assemblée des délégués de la Section vaudoise de la Société des officiers de la Confédération suisse a chargé son comité de faire auprès de vous la démarche suivante :
  - » L'art. 12 des statuts du 20 août 1876 porte :